

# Le Fil de la Solidarité n°29



En attendant que pandémie rime avec finie  
et champs de blé avec bel été  
Voici un petit poème à lire :

**Accompagner et Défendre**

**SO...**utenir une agriculture durable

**LI...**bre de vivre de son métier

**DA...**ns un environnement favorable

**RI...**che de rencontres, céréalier ou laitier

**TE...**moigner d'une vraie révolution

**PAY...**sages en pleine mutation

**SANS...**limite pour l'innovation



Dans ce numéro de juillet 2021, vous trouverez le compte-rendu de l'assemblée générale qui a eu lieu le 3 Juin à Neufchatel-en-Bray, vous ferez connaissance avec deux nouveaux bénévoles et vous découvrirez le bilan du colloque Agro-Ecologie organisé par Solidarité Paysans National.

Saviez-vous qu'en 1991 naissait l'association "SOS Agriculteurs en difficulté" devenue "Solidarité Paysans" en 2005 ? Cette trentenaire prépare son anniversaire pour 2022, nous vous en reparlerons ! Bonne lecture

*Sophie Adam, bénévole*

## Adhésion et don à l'association

Vous pouvez soutenir notre action en adhérant à l'association (cotisation minimum : 30 €)

Vous pouvez également faire un don déductible à 66% de vos impôts. Ce soutien financier à Solidarité Paysans 76 est nécessaire pour les paysans et paysannes accompagnés.

1

## Sommaire

Page 1 : Edito - aides/déclarations

Page 2/3 : Rapport d'activité 2020

Page 4 : Nouveaux bénévoles

Colloque agro-écologie

## Gel en mai

Vous avez perdu une partie de votre récolte à cause du gel tardif. Faites-vous connaître auprès de la MSA. Un dispositif est en train de se mettre en place.

## Déclaration de revenus MSA

Vos Revenus Professionnels sont à déclarer à la MSA avant le **30 juillet**. Si vous rencontrez un problème, vous pouvez contacter la MSA ou Solidarité Paysans 76.

## Prise en charge des cotisations MSA

En 2021, le dispositif d'aide par la prise en charge partielle des cotisations MSA est renouvelé. Si vous ne l'avez pas encore demandé, n'hésitez pas à contacter Solidarité Paysans 76 si vous voulez en savoir plus.

## Prix Coup de cœur !



L'association Solidarité Paysans Normandie a obtenu le Prix Coup de Cœur aux Trophées Régionaux des Initiatives Sociales et Solidaires organisé par l'AG2R LA MONDIALE. Le jury a été sensible à la démarche d'accompagnement, à l'action de défense et aux valeurs de l'association pour aider des agriculteurs et agricultrices en difficulté sur l'ensemble de la région Normandie.



AG2R LA MONDIALE

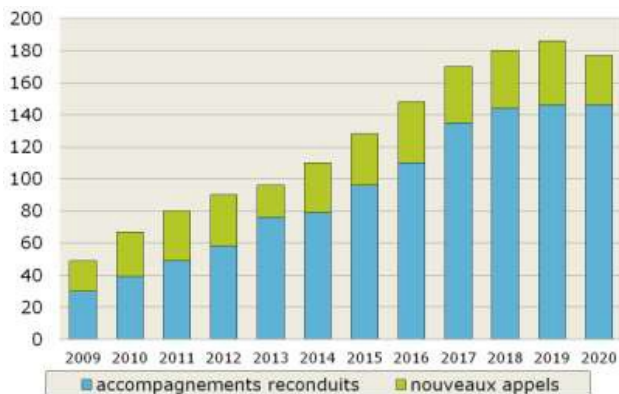
# L'assemblée générale à Neufchâtel-en-Bray

Le 3 juin dernier a eu lieu l'assemblée générale de l'association. À cette occasion, le rapport d'activité de l'année 2020 a été présenté. En voici un résumé :

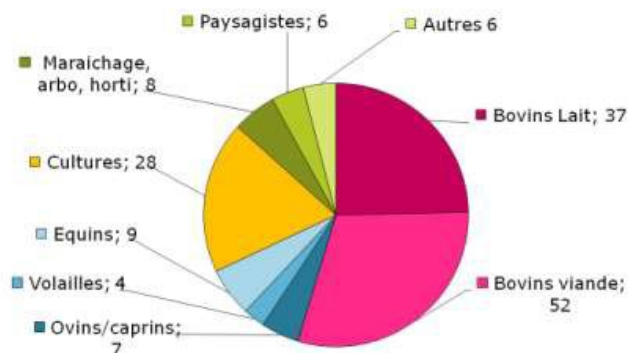


## L'accompagnement en 2020

Evolution du nombre d'accompagnements



Répartition des exploitations accompagnées par type de productions en 2020



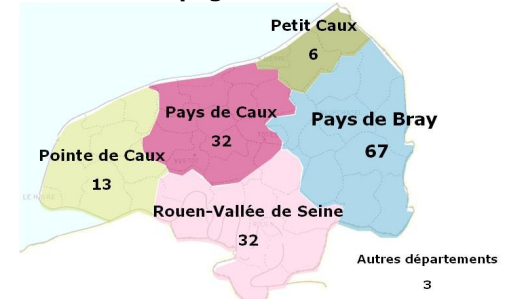
L'accompagnement proposé par Solidarité Paysans repose sur la demande de la personne, la confidentialité, le respect du rythme et la **démarche d'approche globale des difficultés**.

**15 nouveaux accompagnements** ont commencé, 40 accompagnements se sont terminés. Au total, ce sont **153 familles** qui ont été suivies par l'association, soit 192 **emplois directs sauvés**.

**44%** des accompagnements se situent dans le **Pays de Bray**.

24 % des accompagnements sont en système bovins lait et 34 % en bovins viande. Nous constatons toujours une augmentation des exploitations en difficulté dans les secteurs diversifiés: maraîchage/arboriculture, équins, paysagistes. Les marges de manœuvre sont limitées pour ces activités.

Situation géographique des personnes accompagnées en 2020



## Même constat d'année en année: des revenus insuffisants et un endettement très lourd

Les personnes accompagnées par l'association rencontrent des situations très diverses : orientation productive, taille de l'exploitation, structure familiale, âge, territoire.

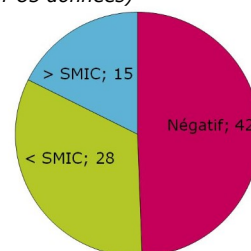
En revanche, l'endettement est un dénominateur commun, et il a tendance à être de plus en plus fort. Concernant les revenus, la situation s'est dégradée entre 2019 et 2020. 49 % des familles ne dégagent aucun revenu, elles étaient 39 % en 2019.

**Revenu disponible** : bénéfice restant après avoir payé les charges, les frais financiers court terme et les annuités bancaires

**Dettes** : dettes bancaires, plans d'apurement, plan de redressement, dettes fournisseurs, dettes sociales et fiscales

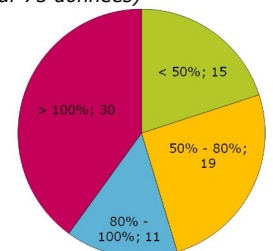
**L'actif** : tout ce que possède une exploitation

Revenu disponible/actif (sur 85 données)



► 82 % des familles gagnent moins d'un SMIC et 49 % **ne dégagent aucun revenu**.

Taux d'endettement (sur 75 données)

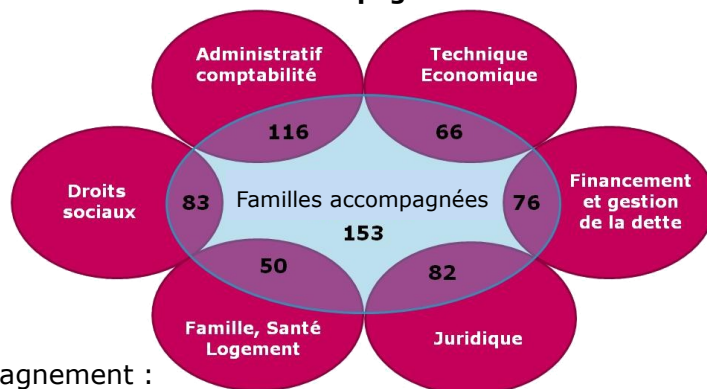


► pour 40 % des exploitations, **les dettes dépassent l'actif**. Ce taux a augmenté de 5 % par rapport à 2019.

## Exemples d'accompagnements en 2020

L'exploitation agricole est un système combinant plusieurs dimensions en interaction (voir fleur ci dessous). Solidarité Paysans 76 regarde chacune de ces composantes (approche globale) :

### Les différentes composantes de l'accompagnement et le nombre d'accompagnements en 2020



- ✓ Réalisation d'un **diagnostic global** de la situation, dont l'analyse est faite avec la famille. L'objectif est que cette dernière soit impliquée dans la réflexion sur sa propre situation
- ✓ Puis, réflexion pour dresser l'état des lieux de l'exploitation et dessiner les perspectives pour la personne et son exploitation

Quelques exemples pour illustrer la démarche d'accompagnement :

### Accompagnement dans les démarches administratives

#### PRE-DIAGNOSTIC

Situation : 1 actif, 67ans, veuf. Maraîchage diversifié sur 10ha.  
Administratif : Entreprise individuelle, au forfait jusqu'en 2015, pas de TVA.

Problème de tri des papiers, de suivi des démarches administratives → **retard de tri, de comptabilité et de déclaration**

→ **Règlement Judiciaire Amiable ouvert par la MSA** (taxation d'office 59 187€ entre 2016 et 2020)  
→ **Souhait: départ en retraite**

#### PLAN D'ADAPTATION

- **Aide à la réalisation des comptabilités** : tri des papiers, déclaration des revenus, recalcul des cotisations MSA : -23 752€
- **Simplification de la gestion** : passage micro-Bénéfice Agricole
- **Accord amiable avec la MSA** : vente d'un terrain 3ha + mise en place d'un échéancier
- **Dossier Retraite**: aide aux démarches administratives liées à la transmission

### Accompagnement technico-économique

#### PRE-DIAGNOSTIC

Situation : 2 actifs (dont un salarié à mi-temps), bovins lait 450 000l, SAU 70ha dont 33ha en cultures de vente.

Économique :

Excédent Brut d'Exploitation	47 000€
Frais Financiers	500€
Annuités	45 000€
Prélèvements privés	18 000€

Technique : coût alimentaire au dessus des moyennes de référence

#### PLAN D'ADAPTATION

- **Travail technique** : arrêt de l'élevage des génisses (achat extérieur), meilleure valorisation du pâturage, augmentation de la production laitière.
- **Travail de gestion globale**: vente de foncier pour rembourser certains prêts, plan d'apurement avec un fournisseur, soutien financier du dispositif AREA\*
- **Prévisions**
- Diminution des annuités: -30 000€
- Prélèvements privés possibles : 25 000€

### Accompagnement dans les procédures judiciaires

#### PRE-DIAGNOSTIC

Situation : 1 actif, 55ans, célibataire, SAU 40ha dont 17ha vente d'herbe + 23ha cultures de vente, arrêt de l'élevage en 2019, activité salariée en 2020.

Économique :

Excédent Brut d'Exploitation	14 000€
Annuités	10 000€

Financier :

Actif	50 300€
Dettes moyen terme	15 000€
Dettes court terme	67 000€

#### PLAN D'ADAPTATION

#### Redressement Judiciaire

- **Période d'observation** : depuis fin 2020
- **Objectif** : EBE 12 000€ + revenu extérieur
- **Plan d'apurement** :
  - Passif à apurer = 82 000 €
  - Abandon créances en cours
- **Proposition** :
  - plan de RJ sur 9 ans
  - remboursement : 9 000 €/an
  - Possibilité de solder le passif si retraite avant la fin du plan



## Deux nouveaux bénévoles viennent renforcer l'équipe de l'association

### Jean-François, comment vous est venue l'idée de devenir bénévole à Solidarité Paysans 76 ?

« Une première expérience comme agent de développement dans un Parc naturel régional puis comme juriste dans une Chambre d'agriculture m'ont sensibilisé au problème des agriculteurs.

C'est tout naturellement qu'après avoir prêté le serment d'avocat en 1986, je me suis orienté vers le droit rural.

À cette époque, le monde agricole était confronté au choc des quotas laitiers instaurés en 1984 puis à la nouvelle orientation de la PAC en 1992 qui avait notamment instauré les jachères et les aides directes aux surfaces et au nombre d'animaux ayant pour corollaire une course effrénée à l'agrandissement laissant au bord du chemin de nombreuses petites exploitations agricoles confrontées à des problèmes sans nombre.

Heureusement, dans sa sagesse, le législateur a étendu en 1988 le régime des procédures collectives aux agriculteurs en difficulté.

Toutefois, la mise en œuvre de telles procédures a nécessité et nécessite toujours des trésors de patience et de conviction pour contourner les obstacles psychologiques à son application, tant

les agriculteurs se refusent à solliciter des mesures qu'ils considèrent comme contraires à leur honneur et à leur dignité.

Tout au long de ces années de pratique, j'ai mesuré la détresse d'un monde en voie de disparition, noyé sous la norme et la réglementation et exposé à la convoitise de beaucoup.

C'est plus tard, lorsque je suis devenu magistrat, que j'ai fait la connaissance de l'Association Solidarité Paysans dont j'ai pu apprécier l'aide morale et le soutien technique toujours pertinent qu'elle apportait aux personnes légitimement impressionnées par la pompe judiciaire et souvent dépassées par la complexité des procédures.

Je me suis alors promis, lorsque la retraite serait venue, de proposer mes services comme bénévole à l'association.

Lorsque cette heure a sonné j'ai frappé à la porte de l'association qui m'a réservé le meilleur accueil. En seulement quelques mois de pratique, j'ai compris que je ne m'étais pas trompé sur son rôle essentiel.

Les agriculteurs m'ont beaucoup apporté tout au long de ma vie professionnelle et le moment est venu de leur rendre ce que je leur dois. »

Jean-François des Guerrots



### Avec plusieurs expériences professionnelles dans la technique d'élevage laitier conventionnel et biologique, Jules Duclos, tout juste 30 ans, a décidé de rejoindre l'association. Il est le benjamin de l'équipe des bénévoles.

« Originaire du Pays de Bray, je suis aujourd'hui salarié agricole dans une ferme de polyculture élevage bio avec transformation de produits laitiers et pain. Très intéressé par le milieu agricole, j'aime partager et aider. C'est pour ces raisons que j'ai souhaité être bénévole à Solidarité Paysans 76. »

Jules Duclos



## L'agro-écologie : un levier de redressement ?

En décembre 2020, un colloque national a marqué la fin d'une démarche participative de 5 années dirigée par Solidarité Paysans, avec le soutien du Casdar et de la Fondation de France. Le thème de ce travail commun, mené avec et par des bénévoles et des salariés issus de tout notre réseau, était « l'agro-écologie, levier de redressement ? »

Retrouver la confiance, l'estime de soi, retrouver un équilibre financier, défendre un modèle économique juste et humain, c'est ce qui permet aux agriculteurs accompagnés par Solidarité Paysans de vivre de leur métier. Près de 30 situations ont été

suivies, décrites, accompagnées au cours de ces 5 années. Le colloque a permis d'en montrer toute la richesse et la réussite. En plus du cadre habituel de notre action, cadre éthique, mode d'intervention, effet réseau, cette démarche montre que l'agro-écologie est une des clés pour continuer à nous adapter au monde d'aujourd'hui.

Hervé Dézerald, bénévole